



A 13h30 le nouveau Comité procède à l'élection du nouveau bureau.

Madame CHAMPROMIS et Monsieur CACHEUX sont absents pour raisons familiales.

Selon l'article 12 des statuts du Club, le Doyen du Comité Bernard Lagnié assure la présidence pour l'élection du président du Bureau.

Le secrétariat de la séance est assuré par Annie Lombardi.

## Présidence

Aucun membre du Comité ne se décidant à assurer la présidence du club, Christiane Lagnié propose sa candidature. Le vote se fait à bulletin secret.

Sur 10 membres présents, elle obtient :

Oui : 5  
Non : 1  
Blanc : 3  
Nul : 1

Christiane Lagnié est élue présidente du Club du Bouvier des Flandres et des Ardennes.

Le président de séance demande le nom des candidats pour les postes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Vice-Président. Même problème : pas de candidat pour assurer cette fonction. Une discussion s'engage à la suite de laquelle Claude Lefranc et Annie Lombardi acceptent d'être 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Vice-Président, les autres membres du Comité sont d'accord pour leur accorder leur confiance.

## Trésorière

Avant de passer à l'élection du trésorier, Christiane Lagnié remet à Mme Leroux un classeur contenant des documents comptables que lui avait confiés Liliane Obert, la trésorière sortante.

Le Président demande qui veut occuper le poste de trésorier.

Encore une fois, aucun membre du Comité ne souhaite occuper un poste à responsabilités faisant naître des distensions entre les membres.

Nathalie Nicolas propose de prendre un comptable à l'extérieur du Club, ce qui n'est pas une solution envisageable à cause du coût que cela représenterait pour le Club.

Madame Leroux remet le classeur de Liliane Obert à Christiane Lagnié, en sa qualité de Présidente, et lui demande de prendre en charge la trésorerie en attendant de trouver une solution (une possible cooptation, un comptable, à voir.....)

Après discussion, Madame Leroux se dit prête à accepter le poste de trésorière, si Jean-François Kranklader se présente à la présidence.

La situation semble verrouillée.

Christiane Lagnié, dans l'intérêt du Club, démissionne de son poste de présidente et laisse sa place à Jean-François Kranklader qui présente sa candidature pour débloquent la situation.

Les membres présents procèdent à la constitution du bureau et à la nomination des responsables des commissions

Madame Leroux prend le poste de trésorière. Elle sera aidée dans sa tâche par madame Michèle Gaulier (trésorière adjointe).

## Secrétaire

Après un tour de table, les membres du Comité désignent comme secrétaire Annie Lombardi et comme secrétaire adjointe Corinne Jessin.

La composition du nouveau Bureau a suscité de longues discussions. Toutefois les membres du Comité sont arrivés à un accord et la composition du nouveau comité est la suivante après que les votes aient été organisés :

|                                 |                          | OUI | NON | ABS-TENTION |
|---------------------------------|--------------------------|-----|-----|-------------|
| Président                       | Jean-François KRANKLADER | 8   |     | 2           |
| 1 <sup>er</sup> Vice-Président  | Claude LEFRANC           | 8   |     | 2           |
| 2 <sup>ème</sup> Vice-Président | Annie-Paule LOMBARDI     | 8   |     | 2           |
| Trésorière                      | Françoise LEROUX         | 6   | 2   | 2           |
| Trésorière adjointe             | Michèle GAULIER          | 5   | 3   | 2           |
| Secrétaire Générale             | Annie-Paule LOMBARDI     | 8   |     | 2           |
| Secrétaire adjointe             | Corinne JESSIN           | 8   |     | 2           |

## Les responsables des commissions

**Commission élevage** responsable Christiane LAGNIE

8 OUI - 2 abstentions

**Commission des juges** responsable Michèle GAULIER

4 OUI - 3 Non - 3 Abstentions

**Commission d'utilisation** responsables Claude LEFRANC – Corinne JESSIN

8 OUI - 2 abstentions

Le Comité décide de fusionner la **Commission troupeau** avec cette commission.

**Commission des délégations** responsable Christiane LAGNIE

8 OUI - 2 abstentions

**Commission des litiges** responsable Bernard LAGNIE

8 OUI – 2 abstentions

Michelle Serpaggi garde la responsabilité de la **Boutique**.

Corinne JESSIN qui se chargeait de la rédaction du bulletin du club annonce qu'elle ne pourra plus s'en occuper. Ce problème est mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

A la suite de la composition de ce comité, suite aux tensions qui existent entre elle et certains membres du Comité du Club du Bouvier des Flandres, Madame Nathalie NICOLAS donne sa démission au président et quitte la réunion.

Les dates des prochaines réunions de comité sont retenues ainsi que le lieu où elles se tiendront :

6 février 2016 Société Centrale Canine à Aubervilliers (93)

9 juillet 2016 Société Centrale Canine à Aubervilliers (93)

29 octobre 2016 Société Centrale Canine à Aubervilliers (93)

Le Comité décide de mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion les délégations et leurs délégués

Il décide aussi que, le siège social du Club du Bouvier des Flandres et des Ardennes sera chez le Président à La Ferrandière, 54 Route de Saint-Maurice, 73240 Gresin.

Bernard Lagnié remet au Président une lettre de la SCC invitant les représentants des Associations Spécialisées de race à assister à une réunion ayant pour ordre du jour l'évolution de la réglementation de l'élevage, la santé, l'ADN, le Pedigree 5 génération etc..... Elle aura lieu le mardi 15 décembre 2015 dans ses locaux de 9h30 à 17h. Christiane et Bernard Lagnié représenteront le Club du Bouvier des Flandres et des Ardennes. Leurs frais de déplacement seront pris en charge par le club.

La séance est levée à 14h20

Le Président  
Jean-François Kranklader

La Secrétaire  
Annie Lombardi


